



Premiers Secours Citoyen (PSC)

La formation de Premiers Secours Citoyen (PSC) est une formation de premiers secours que vous pouvez être amenés à procurer à une victime.

Objectif de la formation

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'exécuter ou de faire exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.



7h



Dans nos locaux ou à l'extérieur



10 personnes maximum



Public concerné

Toute personne âgée de plus de 10 ans
(particulier, collégiens, lycéens, étudiants, professionnel)
Formation accessible aux personnes porteuses de handicap



Prérequis

Aucun



Intervenants

Formateurs certifiés



Méthodes pédagogiques

- Introduction
- Etude de cas
- Démonstration pratique
- Apprentissage du geste
- Cas concret
- Conclusion



Evaluations

- Evaluations formatives et certificatives
- Réaliser ou faire réaliser les gestes de premiers secours
 - Participer à toutes les phases de la formation
 - Participer en qualité de sauveteur à au moins un cas concret



Sanctions

Certificat de compétences



Contact

Tel : 0262.26.35.01

@ : contact@croixblanchereunion.re

Site : www.croixblanchereunion

Référént : Karine LACAILLE



Programme pédagogique

Partie 01 – La protection

Partie 02 – L'alerte

Partie 03 – L'obstruction des voies aériennes

Partie 04 – Les hémorragies externes

Partie 05 – Les plaies

Partie 06 – Les brûlures

Partie 07 – Les traumatismes

Partie 08 – Les malaises

Partie 09 – La perte de connaissance

Partie 10 – L'arrêt cardiaque

L'unité d'enseignement permet aux apprenants d'acquérir les compétences suivantes : 1. assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants; 2. Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté; 3. Agir immédiatement face à une personne: – victime d'une obstruction des voies aériennes/d'un saignement abondant/inconsciente qui respire/en arrêt cardiaque, avec ou sans défibrillateur/d'un malaise/d'un traumatisme du squelette ou de la peau.



Moyens pédagogiques

- Ordinateur /vidéoprojecteur
- Mannequins (adulte, enfant, nourrisson)
- Valise de cas concrets
- Coupe de tête
- Défibrillateurs de formation
- Fiches de suivi et d'évaluation
- Livrets de formation



Tarif

- Nous consulter

Selon l'Arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours publié le 9 juillet 2024,

Art. 5. – I. – Les termes « premiers secours citoyen » et « PSC » se substituent respectivement aux termes « prévention et secours civiques de niveau 1 » et « PSC » dans tous les textes réglementaires.

